



Récépissé de déclaration

Numéro de déclaration
903272

Madame Juliette BLOCH
INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE
12 RUE DU VAL D'OSNE
94415 SAINT MAURICE CEDEX

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée en août 2004,

INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE
12 RUE DU VAL D'OSNE
94415 SAINT MAURICE CEDEX

A effectué, auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, les formalités concernant la modification d'un traitement automatisé d'informations nominatives dont la finalité principale est :

CONNAITRE FACTEURS RISQUE INHIBITEUR CHEZ ENFANTS HEMOPHILES EVALUER TRAITEMENTS
PROPHYLACTIQUES CHEZ ENFANTS HEMOPHYLES

Motif de la modification :

FUSION DES DES PROTOCOLES GENERAL ET PUPS - MISE EN COHERENCE AVEC LES BASES DE
DONNEES INTERNATIONALES
AJOUT DE CRITERES D'INCLUSION ET DE VARIABLES A DES FINS DE SUIVI EPIDEMIOLOGIQUE
AJOUT DE DESTINATAIRES ET SECURISATION EN CONSEQUENCE

CETTE MODIFICATION A ETE ENREGISTREE SOUS LE NUMERO 903272 VERSION 4

La délivrance du présent récépissé ne vaut constatation de la conformité du traitement à la loi et n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités.

Paris, le 29 mai 2009
Par délégation de la commission

Alex TÜRK
Président de la commission



Récépissé de déclaration

**Numéro de déclaration
819940**

Madame Juliette BLOCH
INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE
12 RUE DU VAL D'OSNE
94415 SAINT MAURICE CEDEX

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée en août 2004,

INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE
12 RUE DU VAL D'OSNE
94415 SAINT MAURICE CEDEX

A effectué, auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, les formalités concernant la modification d'un traitement automatisé d'informations nominatives dont la finalité principale est :

CONNAITRE LA POPULATION ATTEINTE DE MALADIES HEMORRAGIQUES DUES A DEFICITS EN PROTEINES COAGULANTES CTES SPECIALISES

Motif de la modification :

**FUSION DES DES PROTOCOLES GENERAL ET PUPS - MISE EN COHERENCE AVEC LES BASES DE DONNEES INTERNATIONALES
AJOUT DE CRITERES D'INCLUSION ET DE VARIABLES A DES FINS DE SUIVI EPIDEMIOLOGIQUE
AJOUT DE DESTINATAIRES ET SECURISATION EN CONSEQUENCE**

CETTE MODIFICATION A ETE ENREGISTREE SOUS LE NUMERO 819940 VERSION 6

La délivrance du présent récépissé ne vaut constatation de la conformité du traitement à la loi et n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités.

Paris, le 29 mai 2009
Par délégation de la commission

Alex TÜRK
Président de la commission